



Bonjour à toutes et à tous.

La démission de Nicolas Hulot était attendue. L'événement aurait pu demeurer anodin. Heureusement, cela n'a pas été le cas.

La leçon essentielle qui en a été tirée est que l'écologie n'est pas compatible avec le système libéral/capitaliste/productiviste... et que ce gouvernement, comme ses prédécesseurs, n'est pas écologiste !

Autrement dit, **chacun.e a bien compris maintenant qu'il ne peut pas y avoir d'écologie sans écologistes**, dans quelque exécutif que ce soit.

Depuis, les appels se multiplient (*citoyen.ne.s, personnalités, scientifiques...*) pour souligner l'**urgence de l'action politique**. En complémentarité, bien sûr, avec l'action citoyenne.

Comme illustration, nous vous invitons à **visionner cette intervention de l'astrophysicien Aurélien Barrau**, invité du festival Climax 2018 qui s'est tenu du 6 au 9 septembre à Bordeaux* :

<https://www.koreus.com/video/aurelien-barrau-ecologie-fin-monde.html>

En miroir de cette leçon, on peut regarder **ce qui se passe là où les écologistes ont le pouvoir**. Grenoble, Grande-Synthe, Loos-en-Gohelle, Bègles... mais aussi plus près de nous, Coutières ou Dolus d'Oléron.

Dans ces communes où le maire est écologiste, **on constate les réalisations suivantes** (*pour rendre à César ce qui appartient à César, il suffit de se rendre sur les sites de ces communes*), pour ne citer que celles-ci :

- biens communs systématiquement privilégiés ;
- tarifications solidaires mises en place (*eau, transports, électricité, gaz...*), avec gratuité des premières unités utilisées ;
- pollution visuelle par la publicité combattue ;
- aucun cumul de mandats dans l'exécutif, suppression des voitures de fonction ou des jetons de présence ;
- indépendance énergétique accrue, voire atteinte à un horizon proche ;
- alimentation bio et locale dans les collectivités ;
- accueil digne et responsable des migrant.e.s ;
- citoyenneté active privilégiée, respect des minorités...

Les acquis de notre groupe au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, bien que minoritaire, sont également impressionnants (<http://elus-nouvelle-aquitaine.eelv.fr/>) :

- remise en cause des retenues de stockage pour l'agriculture intensive (« bassines ») et exigence de la transition du modèle agricole ;
- transversalité au sein des services du Conseil régional en matière de transition énergétique, en coopération avec plus de 500 structures de la région ;
- système de tiers-financement pour les travaux de rénovation énergétique des particuliers ;
- « pacte ambition bio » qui vise à doubler la surface cultivée en bio et à organiser toute la filière, du champ à l'assiette ;
- stratégie régionale « bas carbone » pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables ;
- plan de protection des pollinisateurs ;
- deux nouveaux parcs naturels régionaux en cours de création : Gâtine poitevine et Montagne basque...

Le 26 mai 2019 auront lieu les Élections Européennes.

Les écologistes ne sont pas majoritaires au Parlement Européen. Et pourtant, le Parti Vert Européen (*PVE*) y a remporté des victoires capitales, grâce à la qualité du travail de ses député.e.s et à leur talent pour réunir des majorités ponctuelles sur des objectifs bien définis. Pour ne citer que **quelques exemples récents** :

- adoption du rapport sur l'obsolescence programmée ;
- réglementation sur la pêche électrique et en eaux profondes ;
- Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (*RGPD*) ;
- sanction contre Viktor Orbán en Hongrie sur l'état de droit ;
- avancées sur le bien-être animal ;
- adoption du rapport sur le plastique et l'interdiction de nombreux objets ;
- réglementation contre les violences sexuelles et sexistes ;
- rapport en cours sur la gouvernance de l'énergie...

EÉLV sera représentée lors de ces Européennes par une liste ouverte, qui promouvra les solutions écologistes - *tant dans le domaine environnemental que social* - et l'Europe des solidarités. Cette liste 100 % écologiste sera conduite par **Yannick Jadot et Michèle Rivasi**. Face aux différents populismes et à ceux/celles qui vont tenter d'imposer un triple referendum « pour ou contre Macron », « pour ou contre l'Europe » et « pour ou contre les migrant.e.s », l'enjeu est clair : **faire élire le plus d'écologistes possible au Parlement !**

Alors, et vous ?

Souvent, vous avez déjà été par le passé membres des Verts ou d'EÉLV, ou bien vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion en 2018, ou encore vous êtes sympathisant.e.s, ou tout simplement vous vous interrogez sur notre parti...

Quel que soit le degré d'intérêt que vous portez à l'écologie politique, cette écologie a besoin de vous.

Bien sûr, le moyen le plus simple pour participer est financier. Mais vous pouvez aussi adhérer, voire vous impliquer davantage en rejoignant le Groupe Local de votre territoire :

<https://poitoucharentes.eelv.fr/instances/groupe-locaux/>

Ce soutien, quelle qu'en soit la forme, est avant tout bon pour le moral !

Peut-être ce message vous dérange-t-il ?

Si tel est le cas, nous en sommes désolés et nous en excusons.

Si nous nous sommes permis de vous l'adresser, c'est que les conditions actuelles invitent celles/ceux qui ont conscience de l'urgence écologique à s'impliquer politiquement, si ce n'est déjà fait. Car, nous le savons, **seule la loi peut rapidement et à grande échelle freiner, corriger... éviter que la situation ne devienne pire encore pour la vie humaine et non humaine !**

Que vous choisissiez de le faire ou non à nos côtés, **nous sommes à votre entière disposition pour répondre à vos questions et nous déplacer pour vous rencontrer...**

Très cordialement,

Didier COUPEAU

Secrétaire Régional EÉLV Poitou-Charentes

06.37.64.66.99

didier.coupeau@orange.fr

<https://poitoucharentes.eelv.fr/>

Françoise COUTANT

Vice-présidente du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

en charge du climat et de la transition énergétique

06.61.91.66.51

f.coutant@sfr.fr

** Si ce lien ne fonctionne plus, vous pouvez facilement trouver cette vidéo de 12 minutes en tapant juste quelques mots clés.*

** Une adhésion est considérée comme un don, est défiscalisée à 66 %, et ne coûte donc en réalité que le tiers de son montant.*

REJOIGNEZ-NOUS !

**Télécharger
un bulletin
d'adhésion**

**Adhérer
en ligne**

**Faire
un don en ligne**